Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 18 (1926)

Heft: 4

Rubrik: Cours d'études pour militants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ouvriers de la campagne. L'Office de statistique du Reich a compté 8 millions d'ouvriers dans l'agriculture et la sylviculture, dont 4 millions sont certainement des membres de la famille; il n'y en a toutefois que 900,000 qui soient organisés. D'autres professions également, tels que les services domestiques, sont difficile-

ment accessibles à l'organisation.

Le nombre des employés organisés dans les différentes fédérations s'élève à 681,704 en 1910, dont 60,367 membres féminins. Ce nombre diminua pendant les années de guerre; c'est en 1917 qu'il fut le plus bas avec 376,382, dont 105,087 membres féminins. Il augmenta jusqu'à 1921 où il atteignit 1,642,913, dont 351,289 membres féminins. Cette augmentation de l'élément féminin est remarquable; tandis qu'en 1910, le nombre des membres féminins ne comporte pas même le 10 %, en 1921, il s'élève à plus de 21 % de l'effectif total. Durant la période de guerre, leur nombre était encore plus élevé. La pensée de l'organisation s'est ancrée plus forte-

ment parmi les fonctionnaires que parmi les ouvriers et les employés. Le nombre de l'ensemble des fonctio-

naires est calculé de la manière suivante:

Reich	346,052
Chemins de fer du Reich	336,159
Prusse	163,555
Bavière	56,766
Autres Etats	99,217
Villes avec 50,000 habitants et plus	127,295

Total 1,129,044

Si on ajoute encore les fonctionnaires des villes ayant moins de 50,000 habitants, le nombre de ceux-ci peut être évalué à 1,3 millions en chiffre rond. Cependant dans la récapitulation ci-dessus il est indiqué 1,938,167 fonctionnaires organisés. En ajoutant encore à ces 1,3 millions les 700,000 ouvriers et employés déjà mentionnés et en admettant même qu'il peut y en avoir qui soient comptés à double, il résulte que les fonctionnaires

sont presque organisés dans leur totalité.

Depuis 1922, une forte diminution de l'effectif s'est fait sentir particulièrement parmi les ouvriers et employés. Le nombre de membres de l'Union générale des syndicats allemands descendit jusqu'à 5,749,763 à fin 1923, soit de 28 %. Il est curieux de constater que le recul fut le plus accentué l, où l'avance avait rencontré auparavant la plus opiniâtre résistance; ainsi l'effectif de la Fédération syndicale libre des ouvriers agricoles diminua de 500,000 à 100,000 membres. Le recul en 1923, parmi les fédérations chrétiennes, comporte 22 %. Ce

recul continua encore en 1924.

Des considérations plutôt pessimistes sont émises sur le recul, sur les crises intérieures, sur l'abandon des vieux principes, sur les querelles de tendances, sur la politique des syndicats, etc. Et pourtant, les causes du recul sont très naturelles pour quiconque veut bien regarder les événements sous leur véritable jour. On constate en premier lieu une aggravation de la situation économique. Au milieu de l'été 1922, le degré d'occupation était extrêmement élevé; depuis ce moment-là, il se mit à descendre. En septembre commença la dégringolade dans les syndicats. Il est intéressant, mais nullement surprenant, que le nombre de membres des syndicats libres présente à peu près la même courbe que celle du degré d'occupation dans l'industrie. Il y a toutefois encore d'autres facteurs qui laissent entrevoir le recul comme un phénomène absolument naturel. En 1913, les fédérations affiliées à l'Union générale des syndicats allemands disposaient d'une fortune de 88 millions de marks-or pour des buts de secours. L'inflation a fait perdre complètement la valeur à cette for-tune; en 1923, celle-ci était de 2,738,685,647 billions de marks ou 2,7 millions de marks-rente. Ce montant correspondant à peu près à celui dont disposait l'Union en

1896, lorsqu'elle ne comptait que 330,000 membres! Il est évident que cette dépréciation de la monnaie paralysa l'activité des institutions de secours, laquelle dut être presque entièrement suspendue. Le personnel et l'activité des fédérations durent également être considérablement réduits. Daprès les enquêtes sur les salaires de l'Union générale des syndicats allemands, le salaire hebdomadaire moyen d'un ouvrier comportait 31,80 marks pendant les années 1913/14, tandis qu'il ne comportait plus que 23,30 marks en janvier 1924, bien que le coût de la vie fut plus élevé. Il fallait donc posséder une forte dose de fidélité syndicale pour encore consentir à payer avec un si misérable salaire la cotisation à un syndicat qui n'était pas en mesure d'exercer son activité, d'accorder son appui et de verser un secours.

Depuis lors, les syndicats ont dépassé le point mort et ont repris de nouveau une marche ascendante rapide; toutefois, nous n'avons encore aucune indication à ce (A suivre.)

sujet.

Cours d'études pour militants

500

Le cours d'études que nous avons dû renvoyer l'année passée pour défaut d'inscriptions, se donnera cette année à Genève durant la seconde semaine de juin.

Les principaux sujets étudiés seront:

1. Les régies municipales. 2. La loi sur les fabriques.

3. Le contrat de travail et le Code des obligations. 4. Histoire du mouvement syndical en Suisse et en France.

Un temps suffisant sera réservé aux visites de musées et d'établissements, causeries et cinéma, mais sur-

tout à la discussion des objets étudiés.

Les syndicats qui désirent profiter de cette occasion pour compléter les connaissances de leurs militants, sont invités à demander sans tarder une subvention à leur fédération. Celles-ci sont presque toutes décidées à en corder.

Nos camarades de Genève feront tout leur possible pour que les frais soient aussi modérés que possible; mais les organisations doivent savoir faire les sacrifices nécessaires pour favoriser les militants désireux de suivre ces cours.

Nous aimerions que les inscriptions provisoires neus parviennent au plus tard jusqu'au 15 avril.

Secrétariat des centres d'éducation ouvrière Neuchâtel (Maison du Peuple): E.-Paul Graber.



Voyage d'étude de Genève à la Méditerranée

Le secrétariat romand a mis à l'étude un voyage d'étude, qui aura lieu probablement au début de juillet.

On visitera les régions de Grenoble, Le Creusot, St-Etienne, Lyon, Nîmes, Aix, Marseille et une partie de la côte de la Méditerranée.

Le voyage durera environ dix ou douze jours.

Il est très difficile de préciser pour le moment le prix de revient total. Nous pensons cependant que pour le train (depuis Genève), la nourriture, le logis, l'assurance des bagages et tous frais de transport, il faut prévoir environ 200 fr.

Le voyage organisé en 1924 en Belgique eut un

gros succès.

Des camarades de France ont accepté de nous accorder leur collaboration pour l'organisation et le programme.